

TDI INFOS 2008

Le 15 septembre 2008

LAISSEZ VOUS TRANSPORTER.....

Fruit d'une collaboration avec la société Triumph, cette charmante jeune femme illuminera de sa présence nos camions. De grandes photos numériques seront apposées sur les flancs de nos véhicules.

Vous pourrez la retrouver dans les régions du Sud Ouest, Parisiennes, du Nord et de l'Alsace.

Vous la croiserez au hasard des routes, ou tout simplement au sein de vos entreprises.

Si d'aventure vous souhaitez faire plus ample connaissance ou comme elle vous souhaitez vous habiller chaudement pour l'hiver :

retrouvez la sur www.Triumph.com/fr



www.triumph.com/fr

Transportez en couleur vos marchandises est notre souhait. Aussi si vous souhaitez ne pas laisser seule Lilly sur les routes, nous sommes disposés à vous proposer différents outils de communications novateurs qui permettront de vous représenter partout en France et en Europe.

Nos camions sont un formidable outil de communication itinérant. En plus de transporter vos marchandises

nous transportons vos images.

Renseignements au 03 88 18 57 43

TDI

ECOLOGISTE MILITANT

Depuis plusieurs années TDI est moteur de propositions écologiques adaptées au monde du transport.

En notre qualité de transporteur écolo, nous espérons beaucoup du Grenelle de l'environnement et avons été particulièrement déçus face au résultat.

Trois grands thèmes ont été exposés pour le transport :

1. la taxation des transports routiers
2. le transfert de fret routier vers le rail, le fluvial et le maritime
3. les énergies renouvelables

Un objectif : moins de camions sur les routes.

Formidable me direz-vous ! La réalité est tout autre.

En 2001, le transport de fret ferroviaire en conteneur a été arrêté par décision d'état.

En 2007, en plein Grenelle de l'environnement 237 gares ferroviaires fret ont été fermées rendant purement impossible le transport de marchandise par le rail sur 90% du territoire.

Au 1er semestre 2008, près de 1300 transporteurs ferment leurs portes.

En 2009 - 2010 des projets de taxes sont à l'étude pour les Poids Lourds.

C'est consternant de voir que le Grenelle de l'environnement accouchera de taxes, alors qu'aucune solution technique n'est proposée. En quoi polluons nous moins les prochaines années avec des taxes ? Seul le pouvoir d'achat des consommateurs sera une fois de plus concerné !

Qu'en se le dise, le camion, petit pollueur représente 5% du parc automobile français. Il restera toujours et encore le meilleur et le seul moyen d'approvisionnement chaque jour les hypermarchés ou centres commerciaux.

Débatte :

Lorsqu'un camion livre un super marché, cela équivaut à 200 voitures qui en repartent chargées soit plusieurs milliers de véhicules par jour. Or un camion consomme entre 20 et 30 litres au 100 Kms, une voiture entre 5 et 15 litres. Un camion aux normes euro 5, pollue autant qu'une voiture type 4x4 de 5 à 10 ans son aîné.

Qui est le plus grand pollueur ?

Le débat est ouvert

Christian DUPUY

INFO JURIDIQUE : AU NOM DE LA LOI.

Dans chaque TDI infos vous trouverez les réponses aux questions qui nous sont souvent posées.

Les délais de transport :

C'est un jour par fraction indivisible de 450 Kms auquel il convient d'ajouter un délai de livraison à domicile de :

* pour les envois de 3T et plus ===> 1 jour.

* pour les envois de moins de 3T ===> 1 jour lorsque la livraison s'effectue dans une sous-préfecture ou dans une ville de 5000 habitants et 2 jours dans les autres localités.

Défaillance du donneur d'ordre dans la remise de l'envoi

Le donneur d'ordre, sauf en cas de force majeure, est responsable de la non remise ou de la remise partielle de l'envoi lors de la mise à disposition du véhicule par le transporteur. Sauf ordre compara-

ble pour un autre envoi immédiatement disponible, le donneur d'ordre devra au transporteur une indemnisation égale au tiers du prix prévu en cas de défaillance.

Les réserves

Si un examen de la marchandise révèle des défauts, des réserves doivent être prises par le transporteur au moment du chargement (à défaut de quoi il est réputé avoir reçu la marchandise en bon état) et par le client au moment de la livraison. Les réserves doivent être prises, et être portées sur le document de transport.

A défaut de réserves acceptées par le transporteur, le client a un délai de 3 jours après la livraison pour confirmer ses réserves (lettre R.A.R., exploit d'huissier)

TRANSPORTS DISTRIBUTION INTL

6, rue de la vapeur
67800 BISCHHEIM

Téléphone : 03 88 18 84 00

Télécopie : 03 88 18 84 80

Messagerie : cooptdi@free.fr

Transport National

Pour répondre aux demandes de nos clients nous avons élargi en 2007 la gamme de nos services.

Le groupage palettisé : de 1 à 6 pal nous desservons 100% du territoire Français mais aussi depuis 2008 l'Italie, le Benelux et l'Allemagne. En temps réel, vous pouvez visualiser de votre bureau le suivi de livraison ainsi que le BL de livraison effectué en France ou en Italie.

Les lots partiels ou complets : nos lignes journalières nous permettent de livrer 80 % des départements français en tautliner avec les véhicules du groupe TDI. En 2008 nous avons encore élargi les départements desservis. Fin 2007 la ligne sur les départements 27 - 76 a été renforcée et le département 14 a été ajouté au secteur géographique desservi.

Le Sud : Best seller 2007. Les lignes Sud - Est et Sud - Ouest ont connu un grand succès en 2007 qui s'est confirmé en 2008. Près d'une quarantaine de semi-remorques font des allers-retours sur ce secteur et permettent de livrer tous les clients en 48 h.

L'express : Pour pallier aux urgences de livraison, nous proposons un service express de 1kg à 25T sur toute la France et l'Europe. Ce service ne permet pas de faire de miracle mais peut dans certains cas sauver des situations pénalisantes. En espérant un jour pouvoir répondre à vos demandes de livraisons pour hier, nous nous occupons de vos livraisons d'aujourd'hui.

TRANSPORT TUNISIE INTERNATIONAL : TDI

Fort d'un service en ligne sur les destinations européennes les plus éloignées, TDI poursuit son développement hors des frontières Européennes.

C'est en accompagnant des clients dans leurs croissances que TDI a créé un service de transport de lots partiels ou complets au départ des régions frontalières du Bas - Rhin à destination de toute la Tunisie et inversement.

A l'import :

Basé sur l'innovation logistique et l'analyse du marché Tunisien, nous avons mis en place un service pour les imports de Tunisie axé sur les déséquilibres de fret entre les deux pays.

L'avantage technique que nous apportons permet d'optimiser les chargements de marchandises et surtout de rationaliser les coûts de transports.

A l'export :

S'appuyant sur un partenariat tissé avec deux transporteurs locaux, nous avons développé un service de proximité permettant le suivi des marchandises.

Comme vous le savez peut être, exporter dans ces pays peut se révéler hasardeux. Le transport se fera avec plus ou moins de facilité et de bonheur en fonction de la qualité des intermédiaires avec qui vous travaillerez, de l'humeur des douaniers, de l'importance du pourboire, de l'aide de Dieu et

bien sûr de la vitesse du vent du désert entre les barreaux de chaises.

Si ces éléments sont réunis, votre marchandise devrait être livrée en temps et en heure. C'est sans compter sur notre persévérance qui nous pousse à dépasser de tels aléas en développant des partenariats sûrs.

Peut être avez vous déjà expédié vers la Tunisie ou avez vous des projets de développement ?

Je vous invite à prendre contact avec nos services pour envisager vos transports autrement et profiter de notre

expérience.

